



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE ET JURASSIENNE  
DE TENNIS DE TABLE

11 SEPTEMBRE 2024

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne (AGDa) Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de table**

*Le 11 septembre 2024 au Restaurant Chez Le Grimm à Tavannes*

*Écriture du PV : Rachel Ferati*

*Début de l'AGDa : 19h35*

*Fin de l'AGDa : 21h52*

### Table des matières

<b>1. Appel et contrôle des Délégués.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Approbation du PV de l'AGDa du 06 septembre 2024 à La Chaux-de-Fonds .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Lecture et approbation du rapport du Président du Directoire.....</b>	<b>3</b>
<b>4. Lecture et approbation du rapport du Responsable des finances.....</b>	<b>4</b>
<b>5. Lecture et rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2022-2023 .....</b>	<b>4</b>
<b>6. Votation de la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Lecture et approbation du rapport de la commission de recours.....</b>	<b>5</b>
<b>8. Élections .....</b>	<b>5</b>
<b>a. Deux vérificateurs des comptes et un suppléant .....</b>	<b>5</b>
<b>9. Décisions relatives aux objets figurants à l'ordre du jour de l'AGDa/STT.....</b>	<b>6</b>
<b>10. Présentation de la STT par l'Office Central .....</b>	<b>6</b>
<b>11. Remise des prix et mérites (ANJTT, fonctionnaire, membre/président d'honneur) .....</b>	<b>6</b>
<b>12. Ratification des exclusions décidées par le Directoire.....</b>	<b>7</b>
<b>13. Désignation des dates et clubs pour les prochaines assemblées.....</b>	<b>7</b>
<b>14. Divers /contre-appel.....</b>	<b>7</b>
<b>a. Championnats ANJTT et tournoi par division .....</b>	<b>7</b>
<b>b. Calendrier Jeunesse.....</b>	<b>7</b>
<b>c. Arbitres.....</b>	<b>7</b>
<b>d. Passage des PL aux licences.....</b>	<b>8</b>

## 1. Appel et contrôle des Délégués

Ouverture de l'Assemblée générale d'automne par le Président Dimitri Rebetez.

**Total des voix des clubs : 17**

**Majorité simple : 9**

**Majorité des 2/3 : 12**

Le scrutateur est Patrick Iseli.

Les personnes absentes et excusées sont Patrick Brisset, Jacqueline Cléménçon et Éric Lombardet.

Les clubs absents et excusés sont le CTT Cortaillod et le CTT Le Locle.

Dimitri Rebetez propose d'ajouter un point 6.2 pour mettre le budget et l'acceptation du budget. L'assemblée accepte à l'unanimité.

## 2. Approbation du PV de l'AGDa du 06 septembre 2024 à La Chaux-de-Fonds

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AGDa du 06 septembre 2024.

## 3. Lecture et approbation du rapport du Président du Directoire

Rapport du Président, Dimitri Rebetez.

La saison dernière, deux clubs ont fusionné. Cette saison, un club se dissout (CTT St-Imier). Cela fait que toute une région n'est plus représentée dans l'ANJTT (vallée de St-Imier). Il y a également 5% de licences en moins. Du point de vue interne, il a été voté lors de la dernière assemblée un crédit pour le nouveau site de l'ANJTT. Ce dernier doit encore être finalisé, et des modifications doivent être apportées, mais il est désormais visible. Lors de la dernière assemblée a également été discuté la restructuration de la STT. Il manquait des personnes au Comité central (CC). Deux romands ont été admis, dont Alain Koenig.

Au niveau sportif, plusieurs joueur·euse·s se sont illustré·e·s au plus haut niveau (Barish, Yoan, Gaël et Nina). Ces résultats ont été commenté lors de l'Assemblée technique. Félicitation tout de même à l'ascension de Cortaillod en LNC (et malheureusement la descente de Delémont et de l'Entente Pongiste Neuchâteloise).

C'est également la création cette saison d'un nouveau championnat, qui change les règles de remplacements. Dimitri Rebetez a l'espoir d'un regain marqué pour les joueur·euse·s. Nouveau championnat : remplacement en ligue inférieur + supérieur. Dimitri a espoir d'un regain marqué par les joueurs. Il espère que cela nous permettra de nous concentrer plus sur l'attrait de ce sport.

#### 4. Lecture et approbation du rapport du Responsable des finances

Rapport du Responsable des finances, Stevan Mikic.

##### Les comptes sont bouclés comme suit :

A l'actif, les liquidités sont bonnes. CHF 45 000. Les débiteurs clubs se monte à CHF 10 900, c'est normal, les factures clubs viennent d'être envoyées. Dans les actifs immobilisés, se trouvent les nouveaux équipement que j'ai amortis pour un solde de CHF 500.-.

Au passif, les créanciers de CHF 1 200 ont tous été réglés ce jour. Le capital a augmenté du bénéfice de CHF 5 422.60 de la saison passée. Dans le compte de régularisation (2910), j'ai tenu compte de factures par encore reçues pour notre nouveau site ANJTT. On s'en tire avec un bénéfice de CHF 90.75

Les frais du comité de l'ANJTT ont été moins élevés que la saison précédente. Les frais d'arbitrages sont également très bas car il n'y a plus de LNA ou LNB à arbitrer. Les coûts du cadre jeunesse sont stables mais moins élevée que ce que j'avais prévu au budget.

- Pour les tournois, les charges sont un peu plus élevées que le budget. Les ANJTT coûtent un peu mais c'est important de continuer de les organiser ainsi. Il y avait également le versement de CHF 1 000 pour le CTT Delémont pour la belle organisation des championnats suisses des jeunes U90 et plus bas !
- Dans les charges diverses, j'ai une première facture pour notre nouveau site internet ainsi que la réserve que j'ai compté pour les factures à recevoir.
- **Le total des charges se monte donc à CHF 29 070.25.**
  
- Dans les recettes, les cotisations clubs et membre n'augmentent malheureusement pas.
- Les inscriptions d'équipes non plus.
- Les tournois ne rapportent pas grand-chose. Vu le peu de monde au tournoi par division, j'ai laissé la totalité des inscriptions en faveur du club organisateur. Les subventions sont stables.
  
- Le Championnat jeunesse a eu bien du succès et le cadre C pas mal de sélectionné.
- Les amendes sont stables.
- **Le total des recettes se monte donc à CHF 29 161.00**
- **Résultat : un bénéfice de CHF 90.75**

L'assemblée n'a pas de questions.

#### 5. Lecture et rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2022-2023

Les vérificateurs des comptes étaient le CTT Tavannes et le CTT Omega.

Les comptes sont parfaitement tenus. Chaque pièce comptable répertoriée a été retrouvée. Ils proposent d'accepter et de reconduire le caissier. Ils remercient l'excellent travail de Stevan Mikic.

## **6. Votation de la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes**

L'assemblée accepte la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes à l'unanimité.

### **6.1. Budget**

Stevan Mikic prévoit pour cette saison une perte de 1'000 CHF. Dans les postes, il a repris les chiffres de cette année. Pour les arbitres, cela augmentera peut-être. La partie Jeunesse est toujours le poste le plus élevé. Pour l'organisation des tournois, il espère avoir un peu plus inscrits. Il y a également des charges diverses (site Internet) qui explique la perte. Cette saison sera également le dernier amortissement des t-shirts. Au niveau des subventions, il semble qu'il y en aura moins cette année. Il y aura peut-être plus d'argent des Cadres. Pour les amendes, ce sera un peu près au niveau de l'année passée. Il y aura également 100 CHF de moins car il y a un club en moins. Mais les 1'000 CHF de pertes sont peut-être pessimistes.

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget et remercie Stevan Mikic.

Discussion au sein de l'assemblée concernant la Jeunesse (licencié·e·s et représentation des jeunes dans les clubs, compétitions et Passeport Loisir, intérêt des tours Jeunesse, bénéfice pour les clubs). Pour la perte de 5% des licences, ce chiffre est pris par rapport à l'assemblée de l'année passée. Les PL n'ont pas été comptés. Dans notre assemblée régionale, il y a beaucoup de jeunes. Peut-être pas dans tous les clubs. C'est principalement les 25-40 ans qui manquent le plus.

## **7. Lecture et approbation du rapport de la commission de recours**

Il n'y a pas eu de recours cette saison.

## **8. Élections**

Dimitri Rebetz n'a pas reçu de démission ou de postulation cette année pour le comité. Il resterait donc le même qu'actuellement.

Il annonce tout de même qu'il va peut-être arrêter la présidence dans quelques années (mais resterait au sien du comité). Si quelqu'un souhaite reprendre sa place, il/elle est le bienvenu·e. Stevan Mikic lance également l'appel si quelqu'un souhaite reprendre la finance.

Rien ne change également pour la commission des recours.

### **a. Deux vérificateurs des comptes et un suppléant**

Les vérificateurs de comptes sont le CTT Omega et le CTT Porrentruy, le suppléant est le CTT Tramelan.

L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection du comité ainsi que des vérificateurs de comptes.

## **9. Décisions relatives aux objets figurants à l'ordre du jour de l'AGDa/STT**

Pour information, lors de la prochaine assemblée des délégués, quelques membres seront (re)élu·e·s. Il y aura aussi l'approbation des comptes et du budget. Il y aura potentiellement un changement des statuts pour introduire une co-présidence. Dimitri Rebetez n'est personnellement pas favorable.

L'assemblée s'est prononcée sur ce changement dans les statuts :

**8 POUR | 7 CONTRE | 2 NEUTRE**

## **10. Présentation de la STT par l'Office Central**

STT fait une offre pour les personnes qui possèdent la Carte culture de Caritas (pour les familles qui vivent en-dessous du minimum vital). Il faut juste livrer par mail une copie de la carte.

Il y a un nouveau logiciel pour la gestion des tournois. Cela sert à investir pour soutenir les clubs. Il y aura une formation la semaine prochaine, mais également une liste d'attente pour les personnes qui souhaitent faire la formation plus tard. C'est gratuit pour les Juge-arbitres. L'ANJTT paye la formation pour 1 personne par club.

Il y aurait une réforme de la pyramide ELO. L'idée serait de mieux régler la partie des classements D et la partie A.

Il y a également des cours pour les fonctionnaires de club en coopération avec Swiss Olympic. C'est un cours en ligne, avec deux jours en présentiel à la fin. Cela donne une attestation de participation qui est utilisable pour les CVs.

Concernant la réforme des licences, les PL ont bien marché pour l'ANJTT, mais ce n'est pas la même chose dans les autres AR. Ils réfléchissent à une forme de licence qui soit plus courte dans la saison. L'objectif serait aussi de modifier les licences, et de créer quelque qui aiderait aussi les 25-40 ans (ou les gens qui veulent jouer un peu moins).

Ils cherchent également des clubs organisateurs pour le Top8 Jeunesse le 09 février 2025, pour les Championnats Suisse Jeunesse les 3-4 mai 2025 et les Championnats Suisse Senior le 1 juin 2025. Pour les CSJ, il faudrait en tout cas 20 tables.

## **11. Remise des prix et mérites (ANJTT, fonctionnaire, membre/président d'honneur)**

Pas de prix cette année.

## 12. Ratification des exclusions décidées par le Directoire

Rien du tout.

## 13. Désignation des dates et clubs pour les prochaines assemblées

L'Assemblée Technique (AT) du 18 juin 2025 est déplacée au **25 juin à Cortailod**.

L'Assemblée Générale (AG) aura lieu le **17 septembre 2025 à Delémont**.

## 14. Divers /contre-appel

### a. Championnats ANJTT et tournoi par division

Les Championnats ANJTT seront organisés par l'Entente Pongiste Neuchâteloise les 25-26 janvier au Landeron.

Le Tournoi par division pourrait être organisé par le CTT Omega à Péry (*à voir*)  
Cela demande une douzaine de table (par jour si sur deux jours). Et les autres AR pourraient être invitées. Discussion par rapport aux prix (médailles, lots).

La saison prochaine (25-26), les Championnats Romands devraient être organisés par l'ANJTT. Il faudra trouver un club qui souhaite organiser cela. Il n'y a pas de date définie. Les clubs sont invités à y réfléchir.

La Nuit du Pinge aura lieu le 05 avril à Tramelan.

La Doublette landeronnaise aura lieu le 05 octobre au Landeron.

### b. Calendrier Jeunesse

Christian Mignot a envoyé aujourd'hui aux responsables Jeunesse et/ou aux président·e·s de club le calendrier Jeunesse. Tous les tours sont connus. Le top8 aura lieu à Delémont.

Les inscriptions pour le Championnat Jeunesse par équipe seront envoyées entre Noël et Nouvel-an.

### c. Arbitres

Il y a de moins en moins de manifestations. Il y a deux équipes en LNC. Olivier Schwab propose de chercher des dates avec les arbitres pour y assister avec deux arbitres (et que l'ANJTT prenne les frais à leur charge). Ceci afin de tout le monde ait le bon nombre d'engagement.

Dimitri pense que cela ne va pas être possible. Les montant sont beaucoup trop élevés s'il faut arbitrer à tous les matchs. Il pense que cela serait bien que les arbitres ait leur commission.

Olivier Schwab dit qu'il n'y aura pas tous les matchs, et que cela pourrait être organisé avec les clubs concernés (3 matchs seulement potentiellement pour que tous les arbitres puissent avoir le bon nombre d'engagement). Les autres années, Olivier avait un programme, mais maintenant, il n'y a plus de manifestations.

Christian Mignot n'est pas contre l'aspect exceptionnel. Mais il faudrait que l'on trouve une règle pour les prochaines fois.

Dimitri Rebetez propose à Olivier Schwab de faire une proposition/analyse pour la saison prochaine. Le comité se réunira ensuite pour en discuter. Christian Mignot propose également de faire venir des arbitres au Top8 Jeunesse.

#### **d. Passage des PL aux licences**

Olivier Schwab souligne qu'il avait des PL qui ont pris une licence en cours de saison. Il a facturé des PL et des licences. Par rapport à cela, Stevan Mikic a reçu le mail. Il a recredité 50 CHF pour la saison prochaine. Il demande aux clubs d'annoncer les passages des PL aux licences.

#### **e. Logiciel pour la gestion des tournois**

Olivier Schwab s'est inscrit aux cours. Il fait la proposition d'utiliser ce logiciel au moins une fois avant les ANJTT. Christian Mignot serait d'accord, mais il faut payer 1 CHF par participant. Il ne veut donc pas l'utiliser pour les Tours Jeunesse vu qu'il n'en a pas besoin. Mais pour 1 tour, il serait d'accord.

#### **f. Swiss Junior Challenge**

Ne pas oublier de prévenir les entraîneur·e·s pour le Swiss Junior Challenge.

#### **g. Les consommations de l'AG**

Les consommations sont payées par le club de Tavannes. L'assemblée et le comité remercie le club de Tavannes.

---

Remerciement à toutes les personnes qui œuvrent pour notre sport (comité, clubs, entraîneur·e·s, arbitres, joueur·euse·s, instances dirigeantes...)

*L'assemblée s'est terminée à 21h52*

Signature de la rédactrice du PV  
Rachel Ferati

